

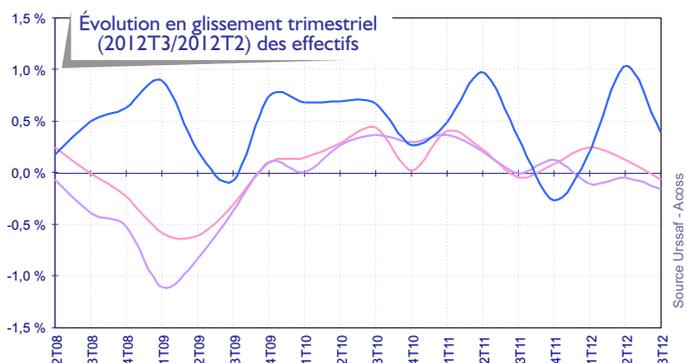
De la même manière qu'en 2011, l'emploi dans le sud-est de la France est en difficulté. La région enregistre une perte de 800 emplois sur ces trois mois. Si les difficultés touchent de plein fouet le BTP et le travail temporaire, la branche tertiaire hors intérim est épargnée. Le Var et le Vaucluse enregistrent un réel repli, comme de nombreuses zones d'emploi en lien avec ces deux départements.

La Corse tire son épingle du jeu en maintenant une croissance positive, malgré un repli dans les HCR (Hôtels Cafés Restaurants) et l'industrie. La Corse du Sud soutient encore la dynamique insulaire ce trimestre.

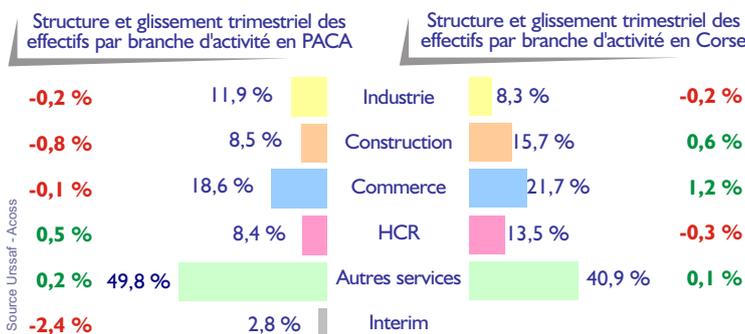
Une perte d'emplois de 0,1 % en PACA au troisième trimestre 2012

Comme en 2011, le 3^e trimestre est particulièrement difficile en PACA sur le front de l'emploi. L'essoufflement perceptible dès le mois de juin s'accroît, et se concrétise par une baisse des volumes d'effectifs salariés de 0,1 % à l'échelle régionale. Le Sud-Est passe donc en vigilance orange, même s'il est moins sévèrement touché que le niveau France entière sur les 3 derniers trimestres.

Dans ce contexte difficile, la Corse affiche une croissance enviable (+0,4 % sur les effectifs), bien qu'en décélération par rapport à un très bon 2nd trimestre. Le profil 2012 rappelle en ce sens celui de 2011 et laisse augurer un 4^e trimestre peut-être plus tendu.



Les difficultés épargnent le tertiaire hors intérim



La perte d'emploi enregistrée sur le secteur concurrentiel épargne les branches des HCR (+0,5 %) et des autres services (+0,2 %). Mais ces progressions ne suffisent pas à contrebalancer les pertes relevées dans l'industrie, le commerce, et plus encore le BTP (-0,8 %) et l'intérim (-2,4 %).

En Corse, les difficultés se concentrent dans l'industrie et les HCR, mais la vigueur du commerce et du BTP tire la croissance de l'emploi insulaire.

Une dégradation concentrée sur le Var et le Vaucluse

Seuls le Var et le Vaucluse enregistrent des résultats négatifs, de l'ordre d'un demi-point. Les départements alpins sont à l'opposé dans des progressions de 0,4 à 0,5 pt. L'emploi dans les Bouches-du-Rhône et les Alpes-Maritimes se maintient. La croissance du salaire moyen reste globalement faible, particulièrement dans les Bouches-du-Rhône et le Vaucluse.

Comme au trimestre précédent, la progression des effectifs corses est dynamisée par le sud de l'île (+0,6 %). Cependant, la Haute-Corse enregistre une évolution très favorable du salaire moyen par tête (+1,4 %).

Niveaux et évolutions départementaux	Effectifs			Masses salariales		Salaire Moyen Par Tête (mensuel)	
	milliers	Structure	Evol 3T12/2T12	millions d'euros	Evol 3T12/2T12	euros	Evol 3T12/2T12
Données CVS - T3 2012							
04 Alpes-de-Haute-Provence	33,2	2,6 %	0,4 %	190,3	1,4 %	1 913 €	0,5 %
05 Hautes-Alpes	32,9	2,5 %	0,5 %	182,8	0,3 %	1 856 €	1,0 %
06 Alpes-Maritimes	304,6	23,5 %	0,1 %	2 160,9	1,1 %	2 366 €	1,0 %
13 Bouches-du-Rhône	580,1	44,8 %	0,1 %	4 074,8	0,1 %	2 342 €	0,1 %
83 Var	208,6	16,1 %	-0,5 %	1 237,5	0,4 %	1 972 €	0,4 %
84 Vaucluse	135,0	10,4 %	-0,4 %	814,6	-0,1 %	2 007 €	0,1 %
PACA	1 294,4	100 %	-0,1 %	8 660,6	0,4 %	2 230 €	0,4 %
2A Corse du Sud	38,6	50,7 %	0,6 %	229,7	1,0 %	1 987 €	0,0 %
2B Haute-Corse	37,5	49,2 %	0,2 %	218,0	1,8 %	1 941 €	1,4 %
Corse	76,1	100 %	0,4 %	447,5	1,4 %	1 963 €	0,7 %
France (hors Ile de France)	13 369	-	-0,2 %	86 894,0	0,3 %	2 164 €	0,5 %
France	17 892	-	-0,2 %	128 739	0,4 %	2 397 €	0,5 %

Sommaire

- L'emploi en Provence - Alpes - Côte-d'Azur et Corse (PACA-C)
- L'emploi par département
- L'emploi par activité
- L'évolution par zone d'emploi

Directeur de la publication

Christophe GABEN

Comité de rédaction
Sylvaine CORTIAL
Guillaume DHO
Fabienne MODICA-LUCI
Laure PAUVIF
Svetlana ROGANOVA
Jean-Marc TAMAYO
statisticiens.pacac@urssaf.fr

Réalisation
Françoise SANCHINI
Richard LE MONNIER

Dépôt légal juin 2005
IS2SN 1775-017
Date de parution
décembre 2012

L'évolution de l'emploi dans les départements

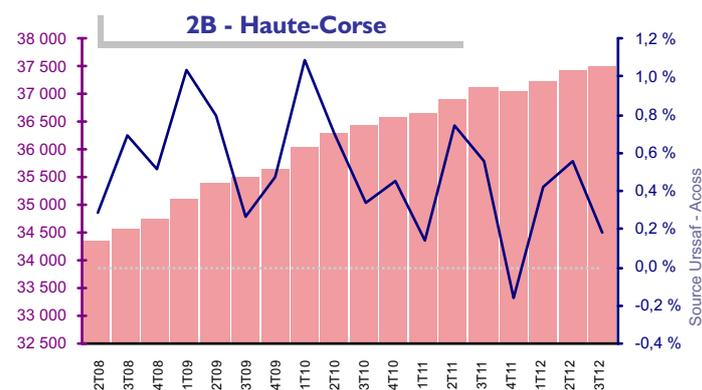
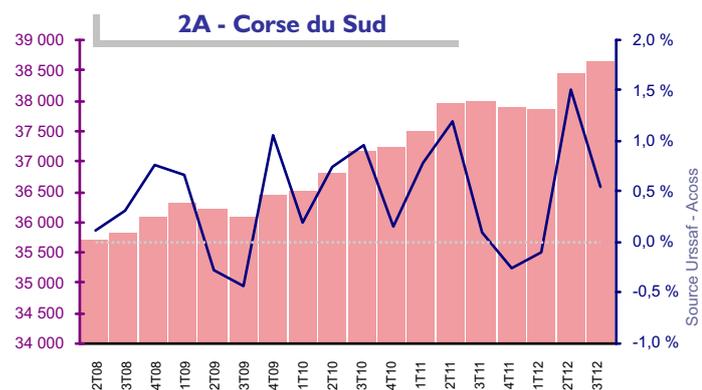
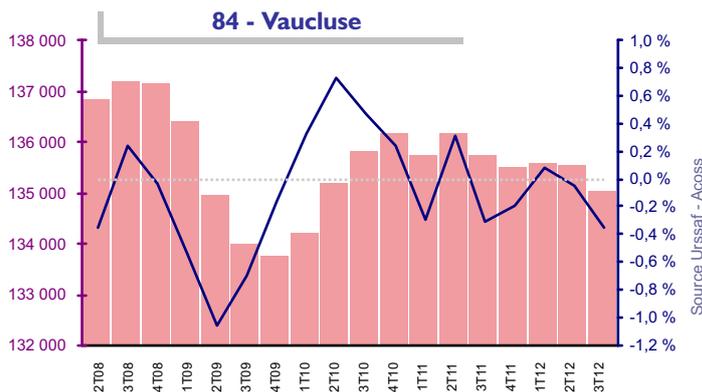
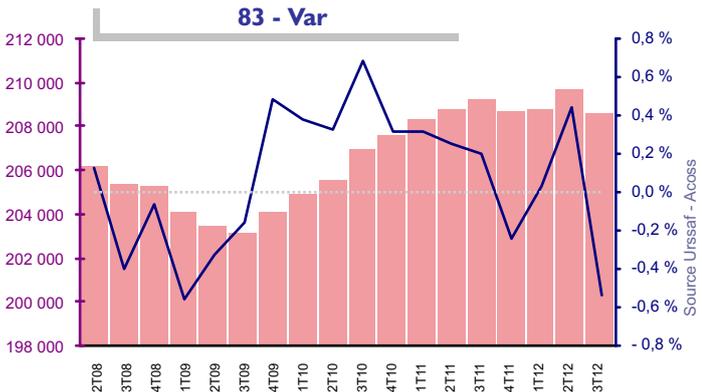
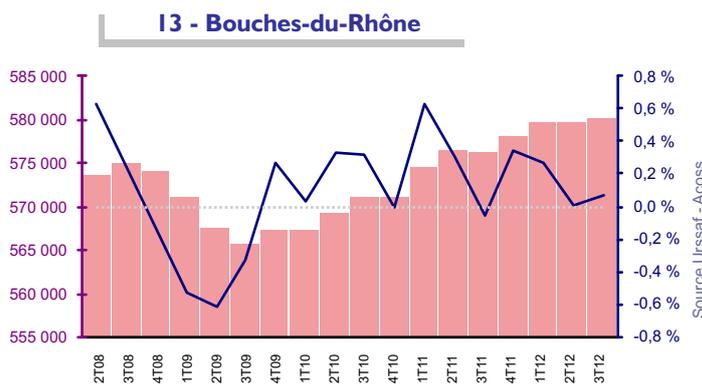
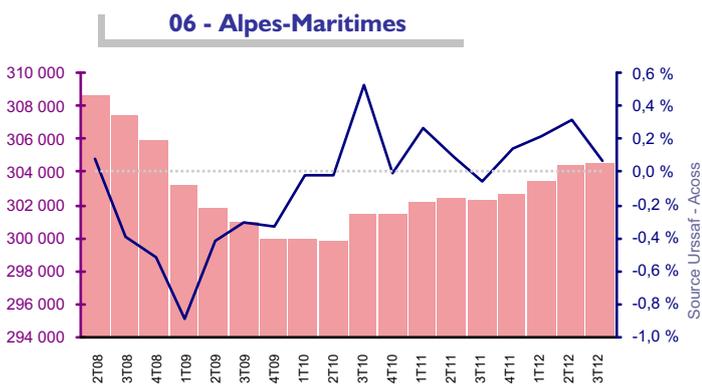
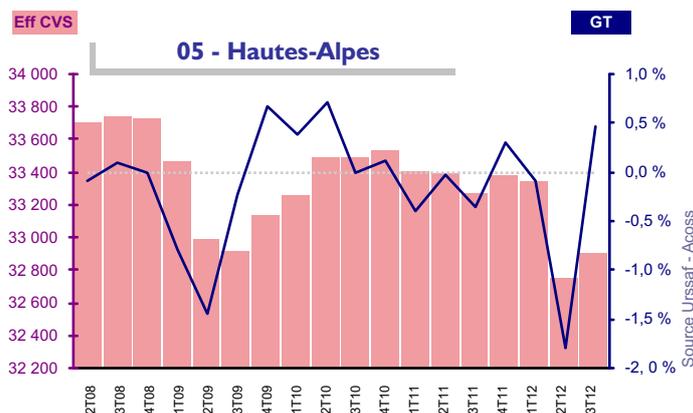
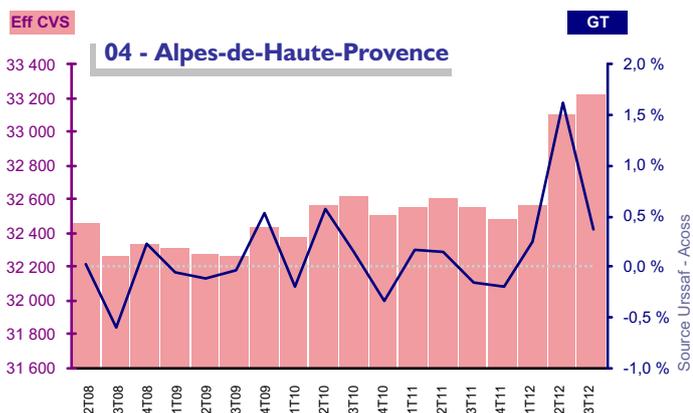
Vers une vraie morosité dans le Sud-Est au second semestre

Le constat d'une dégradation de l'emploi dans le Sud-Est depuis le 2^e trimestre se maintient dans les tous les départements à l'exception des Bouches-du-Rhône et des Hautes-Alpes.

Pour le Var, il s'agit d'un véritable retournement après un 2nd trimestre favorable.

Le Vaucluse confirme sa plus grande fragilité économique, avec un retournement conjoncturel anticipé par rapport aux autres départements.

Au vu des tendances du 3^e trimestre, la fin d'année pourrait s'annoncer compliquée pour l'ensemble du Sud-Est, y compris en Corse.



Des difficultés plus marquées qu'au national dans la construction

La dégradation dans l'industrie PACA est marquée par des difficultés sur l'agro-alimentaire dans les Hautes-Alpes et le Vaucluse, et sur les équipements électriques, électroniques et informatiques dans les Alpes-Maritimes. Les départements de la Côte d'Azur sont les plus exposés sur le domaine de la construction, tirant vers le bas la croissance régionale.

Hormis dans les Hautes-Alpes et en Corse, le commerce se porte mal, avec une dégradation marquée dans les Alpes-de-Haute-Provence. Dans ces deux derniers secteurs (construction et commerce), la région PACA est moins bien orientée que le niveau national.

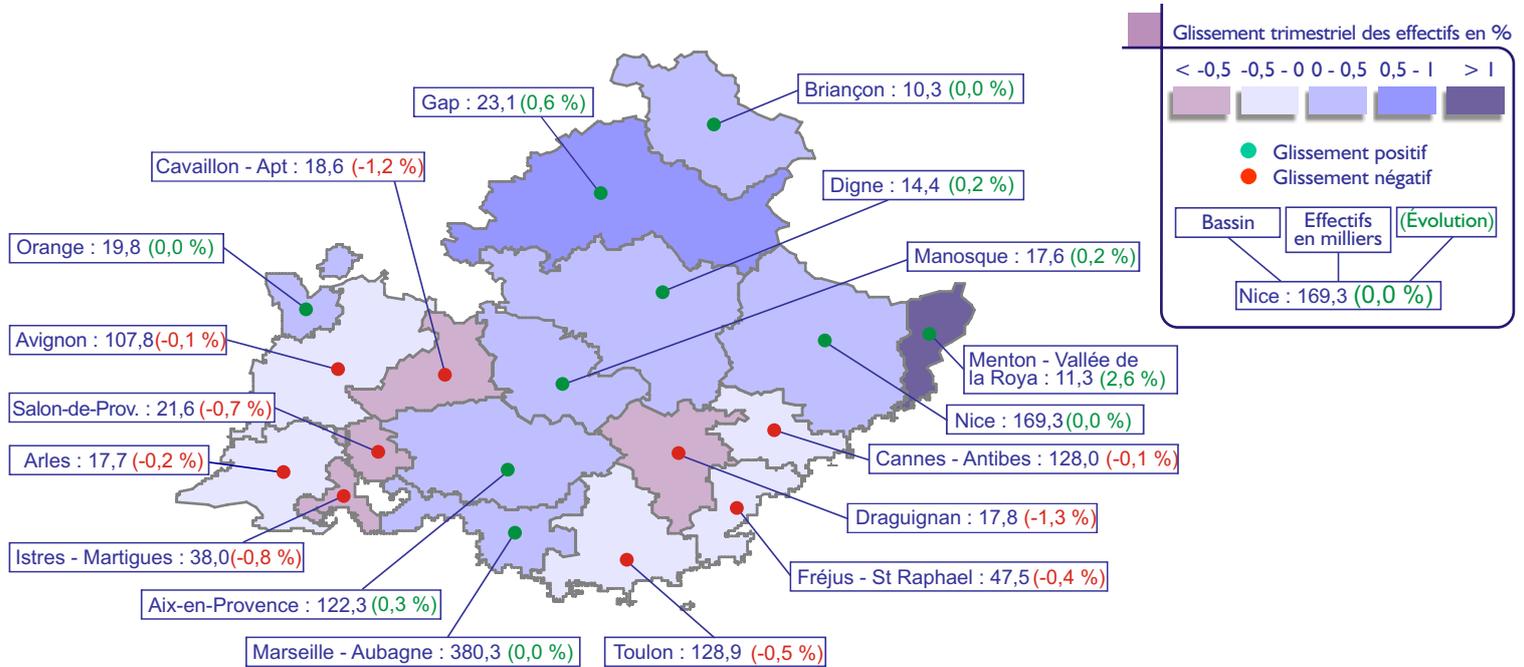
La dégradation de l'intérim est généralisée et violente dans les départements sollicitant plus fortement le travail temporaire (Alpes-de-Haute-Provence et Vaucluse).

Structure et glissement trimestriel des effectifs par secteurs d'activité au 3^e trimestre 2012

* Niveau : en milliers

Structure Glissement Trimestriel Source Urssaf - Aocss		Alpes-de-Hte-Prov	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	PACA	Corse du Sud	Haute-Corse	Corse	France
Industrie	Niv*	4,9	2,1	29,6	77,1	20,2	19,4	153,3	3,3	3,0	6,3	3 210,7
	Struct GT	14,8 % 0,7 %	6,2 % -0,5 %	9,7 % -0,8 %	13,3 % 0,0 %	9,7 % 0,1 %	14,4 % -0,9 %	11,8 % -0,2 %	8,5 % -1,5 %	8,0 % 1,5 %	8,3 % -0,2 %	18,0 % -0,2 %
Dont industries agro-alimentaires	Niv*	1,2	0,7	4,1	10,1	3,9	5,2	25,2	1,0	1,3	2,3	497,0
	GT	-1,1 %	-3,3 %	1,7 %	-0,3 %	0,0 %	-5,1 %	-1,0 %	-3,0 %	2,4 %	0,0 %	-0,2 %
Dont équip. électriq. électroniq. informatiq.	Niv*	0,1	0,2	3,8	9,8	1,9	1,0	16,7	0,1	0,1	0,1	449,4
	GT	10,6 %	3,0 %	-6,7 %	-0,2 %	0,6 %	-1,4 %	-1,7 %	-1,3 %	6,3 %	2,2 %	-0,4 %
Dont industries extractives énergie, eau	Niv*	0,8	0,6	5,0	13,8	4,6	3,5	28,3	1,1	0,7	1,8	377,2
	GT	1,7 %	1,6 %	0,5 %	0,0 %	0,7 %	-0,1 %	0,3 %	-0,6 %	0,5 %	-0,1 %	0,5 %
Construction	Niv*	3,3	4,2	24,0	44,0	21,6	13,1	110,3	6,0	5,9	11,8	1 476,8
	Struct GT	9,9 % 0,9 %	12,7 % -0,7 %	7,9 % -1,5 %	7,6 % -0,6 %	10,3 % -1,8 %	9,7 % 0,7 %	8,5 % -0,8 %	15,6 % 0,5 %	15,6 % 0,7 %	15,6 % 0,6 %	8,3 % 0,0 %
Commerce	Niv*	6,6	6,5	56,0	94,3	46,0	31,6	241,0	7,8	8,6	16,4	3 042,3
	Struct GT	19,8 % -1,4 %	19,8 % 0,7 %	18,4 % 0,1 %	16,3 % 0,0 %	22,1 % -0,3 %	23,4 % -0,2 %	18,6 % -0,1 %	20,2 % 1,5 %	22,9 % 0,5 %	21,6 % 1,2 %	17,0 % 0,0 %
HCR	Niv*	3,0	4,0	34,6	33,7	23,7	9,4	108,4	6,0	4,2	10,2	1 023,1
	Struct GT	9,1 % 2,1 %	12,2 % -1,3 %	11,4 % 1,3 %	5,8 % 0,0 %	11,4 % 0,2 %	7,0 % 0,3 %	8,4 % 0,5 %	15,5 % 0,2 %	11,3 % -1,0 %	13,4 % -0,3 %	5,7 % 0,3 %
Services hors Intérim et hors HCR	Niv*	13,3	15,4	154,1	312,4	92,8	56,6	644,6	15,4	15,8	31,3	8 535,9
	Struct GT	40,0 % 1,0 %	46,8 % 1,1 %	50,6 % 0,1 %	53,9 % 0,2 %	44,5 % -0,4 %	42,0 % 0,2 %	49,8 % 0,2 %	40,0 % 0,0 %	42,1 % -0,1 %	41,1 % 0,1 %	47,8 % 0,0 %
Dont activités scientifiques et techniques	Niv*	5,2	3,6	52,1	111,3	26,3	19,4	218,1	4,2	3,9	8,1	3 055,0
	GT	0,7 %	3,5 %	0,1 %	-0,9 %	-1,5 %	-3,3 %	-0,6 %	-2,4 %	-0,8 %	-1,7 %	-0,9 %
Dont admin. publiques, défense, enseign., santé, action sociale	Niv*	4,8	5,5	40,4	79,3	30,1	15,4	175,7	3,8	4,4	8,2	2 120,0
	GT	-0,5 %	-0,5 %	-1,2 %	0,9 %	-0,4 %	0,2 %	0,3 %	2,5 %	-0,8 %	0,7 %	0,4 %
Dont transports	Niv*	1,9	3,0	19,0	58,4	12,3	12,1	106,8	3,3	3,6	7,0	1 379,8
	GT	2,3 %	5,6 %	0,2 %	0,2 %	0,3 %	2,4 %	0,7 %	0,0 %	0,9 %	0,4 %	0,0 %
Dont autres activités de services	Niv*	2,2	2,3	17,9	29,1	14,1	6,9	72,5	2,1	1,6	3,7	850,5
	GT	-0,6 %	-2,1 %	2,2 %	-2,0 %	-0,5 %	2,7 %	-0,2 %	0,0 %	-1,6 %	-0,7 %	-0,4 %
Dont activités financières et d'assurance	Niv*	0,7	0,8	10,0	23,3	6,6	3,9	45,2	0,8	1,0	1,8	764,3
	GT	-0,5 %	2,5 %	1,1 %	0,9 %	-0,1 %	-2,6 %	0,4 %	-0,9 %	4,3 %	1,8 %	0,2 %
Dont information et communication	Niv*	0,3	0,4	14,3	20,6	3,2	1,9	40,7	0,7	0,6	1,3	718,8
	GT	-1,4 %	2,8 %	0,8 %	2,5 %	-0,2 %	-1,5 %	1,5 %	2,0 %	-1,3 %	-0,2 %	-0,3 %
Dont activités immobilières	Niv*	0,4	0,5	6,4	8,4	4,3	1,8	21,8	0,5	0,5	1,0	233,8
	GT	-5,0 %	-7,6 %	-3,3 %	0,1 %	-0,4 %	-2,6 %	-1,5 %	-2,4 %	1,8 %	-1,0 %	-1,0 %
Interim	Niv*	2,1	0,7	6,1	17,9	4,2	4,8	36,1	0,1	0,0	0,0	586,4
	Struct GT	6,4 % -5,1 %	2,2 % 3,3 %	2,0 % -2,0 %	3,1 % -2,9 %	2,0 % -5,0 %	3,6 % -8,1 %	2,8 % -2,4 %	0,2 % -15,1 %	0,0 % 0,0 %	0,0 % 0,0 %	0,0 % 0,0 %
Total	Niv*	33,2	32,9	304,6	580,1	208,6	135,0	1 294,4	38,6	37,5	76,1	17 892,3
	Struct GT	100,0 % 0,4 %	100,0 % 0,5 %	100,0 % 0,1 %	100,0 % 0,1 %	100,0 % -0,5 %	100,0 % -0,4 %	100,0 % -0,1 %	100,0 % 0,6 %	100,0 % 0,2 %	100,0 % 0,4 %	100,0 % 0,2 %

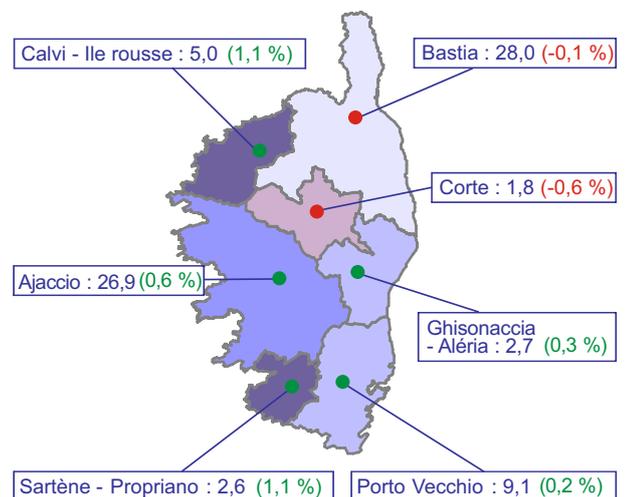
L'évolution par zone d'emploi



Les zones d'emploi en difficulté sur la façade ouest et le bassin varois

En PACA, les zones d'emploi les plus en difficulté par rapport au trimestre précédent sont Istres - Martigues, Salon-de-Provence, Fréjus, Toulon mais surtout Draguignan et Cavaillon - Apt (plus de 230 postes perdus dans ces deux dernières zones). Pour Toulon, la dégradation se chiffre à plus de 600 emplois. Hormis Menton (+2,6 %) et Gap (+0,6 %), aucune zone ne progresse de manière significative dans la région.

En Corse, les résultats sont principalement portés par Ajaccio, Calvi - Ile Rousse et Sartène - Propriano. Bastia et surtout Corte sont plus en difficulté.



Source Urssaf - Acoos

Méthodologie

Le champ couvre l'ensemble des cotisants exerçant leur activité en Paca et Corse dans un secteur concurrentiel, qui comprend tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques (codes 751 et 752 de la NAF), l'éducation non marchande (établissements d'enseignement relevant de l'État ou des collectivités locales), la santé non marchande, et l'emploi par les ménages de salariés à domicile.

Pour le secteur de l'agriculture, la branche du recouvrement n'a qu'une couverture marginale par rapport à la Mutualité Sociale Agricole (MSA). Cette dernière est présente également dans le domaine des Industries Agro-Alimentaires (IAA), du commerce de gros et des services financiers, pour lesquels la couverture de l'Urssaf n'est pas totale.

L'assiette salariale désigne l'ensemble des rémunérations sur lesquelles repose le calcul des cotisations des assurances sociales, des accidents du travail et des allocations familiales, c'est-à-dire le salaire de base auquel s'ajoutent des compléments légaux, conventionnels ou attribués à l'initiative de l'employeur, sous forme de commissions, de primes, de rémunérations des heures supplémentaires, de gratifications et d'avantages en nature. L'assiette déplafonnée inclut dorénavant les rémunérations des apprentis et les assiettes de salariés bénéficiant de diverses exonérations dont celles des CCAS et des contrats de professionnalisation. Elle se distingue de l'assiette "Contribution Sociale Généralisée", qui comprend également les sommes allouées au titre de l'intéressement et de la participation.

L'effectif salarié est un effectif en fin de trimestre; chaque salarié compte pour un, indépendamment de sa durée du travail.

Cet effectif donne lieu à de nombreuses vérifications par les Urssaf et l'Acoos.

Le salaire moyen par tête (SMPT) est calculé en rapportant l'assiette salariale d'une période à l'effectif moyen observé sur cette période. Il est divisé par trois pour obtenir une grandeur mensuelle.

Le glissement trimestriel compare les données du trimestre avec celles du trimestre précédent. **Le glissement annuel** compare les données du trimestre avec celles du même trimestre de l'année précédente.

Les données présentées ici sont désaisonnalisées pour corriger notamment l'impact des versements de primes et les fluctuations saisonnières de l'emploi.